

**Discussion générale Budget 2015 -
Environnement, Agriculture, Énergie
Présentation de Corinne Rufet, Vice-présidente**

Mesdames et messieurs,

Ce budget que je vous présente aujourd'hui pour le secteur environnement, agriculture et énergie revêt une couleur particulière, d'une part car il s'agit du dernier budget de la mandature et d'autre part parce que 2015 est une année cruciale.

Après le temps du diagnostic, des consultations, de la planification, des SRCAE, SRCE, PREDIF, PREDEC, Stratégie Régionale Agricole, Plan Climat, plan méthanisation... , vient le temps de la mise en œuvre et de l'action concrète.

Grâce aux batteries de mesures adoptées au cours de ces 6 dernières années, nous avons dorénavant en notre possession les **outils de transformation de notre région, pour permettre la transition écologique de l'île de France**, la rendre plus robuste face à la raréfaction des ressources, au dérèglement climatique, à la pollution de l'air et de l'eau, à l'appauvrissement de la biodiversité, **pour envisager un futur où la prospérité économique rime avec l'égalité des territoires, le respect de la nature et la protection de la santé des franciliens.**

Repenser l'île de France à travers un objectif de circularité de son économie, c'est ce que nous avons fait, jours après jours, et tels Monsieur et Madame Jourdain, nous nous sommes d'ors et déjà **engagés dans une stratégie d'économie circulaire, sans l'avoir jamais véritablement nommée :**

- Utiliser les **biodéchets** pour produire du biogaz qui deviendra du carburant pour les **bus GNV** achetés par le STIF, ou réinjecté dans le réseau pour **chauffer des logements**, c'est penser les choses de manière circulaire.
- Encourager la **filière Horticulture et Pépinière à produire des plantes adaptées à notre région pour végétaliser les toitures, celle-ci participant à la climatisation naturelle des villes**, c'est encore penser les choses de manière globale et vertueuse pour notre économie.
- Développer **une agriculture durable et de proximité**, c'est donner accès aux franciliens à une **alimentation plus saine**, c'est permettre d'accéder à des produits localement, **c'est donner un avenir à la profession agricole** francilienne en l'encourageant à se tourner vers le gisement de 12 millions de consommateurs qui n'attendent qu'eux.
- C'est aussi penser l'île de France comme un organisme vivant qui valorise l'ensemble de ses fonctionnalités, parce que l'on encourage des **activités plus respectueuses de l'environnement**, parce qu'on regarde en face la nécessité **d'une plus grande solidarité entre les territoires**, y compris lorsqu'on parle de gestion et de traitement des **déchets**.
- Enfin, c'est agir aussi **au plus près des préoccupations des francilien-nes**, en aidant à **améliorer la qualité de l'air et de l'eau** partout, en leur permettant d'accéder à **des espaces naturels préservés**, en les soutenant dans la mise en œuvre de **travaux d'isolation** de leurs logements pour réduire leur facture d'énergie, en mesurant mieux **les nuisances sonores** subies pour agir plus finement sur celle-ci.

Je l'ai dit, l'année 2015 est aussi une année particulière parce que c'est celle qui verra notre région **accueillir la 21^{ème} conférence onusienne des parties**, dont l'enjeu est bien de sortir avec **un accord international ambitieux pour lutter contre le dérèglement climatique, avec des engagements concrets et chiffrés pour les Etats**, mais aussi la **mobilisation des collectivités locales, des entreprises, et de la société civile pour agir concrètement et localement**. L'enjeu est en effet double, il faudra tout à la fois agir pour **atténuer** ce changement climatique que nous savons dorénavant comme inéluctable, mais également viser à mettre en place la transition écologique qui seule permettra **d'adapter** nos territoires à ce changement climatique annoncé.

2015, ce sera donc l'année régionale pour le Climat et notre responsabilité, pour mobiliser l'ensemble des acteurs locaux, du citoyen à l'entreprise, sera possible grâce à ce budget.

Un programme d'action sera présenté en début d'année à l'exécutif et en commission environnement. L'ensemble des services de la région, comme ses organismes associés ont d'ores et déjà intégré cette problématique à leur agenda.

Concrètement, ce **budget environnement agriculture énergie 2015 a été construit pour répondre à trois grands objectifs :**

1. La mobilisation régionale pour atténuer et s'adapter au changement climatique
2. La transition agro-écologique de l'agriculture francilienne,
3. La relocalisation des emplois grâce à la transition énergétique et l'économie circulaire

Ces grands objectifs se retrouvent au travers de quatre priorités budgétaires :

1. Une ambition dans la mise en œuvre de la stratégie régionale pour une agriculture durable et de proximité
2. Soutenir la société civile pour encourager la mobilisation citoyenne en vue de la Conférence Climat 2015
3. Continuer la transition énergétique régionale grâce aux politiques de soutien aux énergies renouvelables et au financement de la rénovation énergétique des bâtiments
4. Confirmer l'engagement régional dans la politique de réduction des déchets favorisant le développement d'emploi locaux, pérennes et non-délocalisables et faire émerger une logique d'économie circulaire sur le territoire.

Pour cela le budget environnement est doté d'une enveloppe de 145,183 Millions d'euros répartie en :

- 109 millions en investissement, en très légère augmentation (270 000 euros), avec 103.4 millions d'€ pour le secteur environnement et 5.6 millions d'euros pour l'agriculture, avec une hausse de 1.1 M€)
- 36,183 millions en fonctionnement

Les faits marquants sur la partie Investissement, dans la logique des objectifs que j'ai évoqué, c'est la **politique Energie-Climat qui voit son enveloppe globale augmenter de 5,5M€**. Cette augmentation significative nous permettra de soutenir l'émergence de nombreux projets d'énergies renouvelables (Méthanisation, géothermie, réseau de chaleur) et de lutter contre la précarité énergétique.

Il est toujours intéressant de rappeler qu'au-delà de remplir le carnet de commande des entreprises, le soutien au développement des énergies renouvelables crée des emplois.

- 1,00 M€ de subventions dans les énergies renouvelables permet 3,00 M€ d'investissement et contribue à la création de près de 20 emplois.
- 1,00 M€ de subventions pour l'isolation des logements contribue à la création de près de 26 emplois directs.

Le budget Agriculture connaît lui aussi une augmentation d'un peu plus d'un million d'euro.

Cette augmentation suit logiquement l'adoption de la stratégie régionale pour une agriculture durable et de proximité. Les 5,6 millions d'euros de ce budget nous permettront de mieux soutenir les agriculteurs dans leurs projets de diversification d'activités, dans leur achat de matériel permettant le développement d'une agro-écologie ou encore de développer les industries de première transformation en île de France

Conseil régional

Enfin l'action en matière des déchets augmente elle aussi de près de 1,76M€. Elle nous permettra notamment de financer les projets de déchetteries ou de recycleries, ceci afin d'atteindre sans difficulté les objectifs du PREDIF.

Alors qu'hier la commission européenne a opposé économie circulaire et emploi en retirant de son programme le paquet économie circulaire, il me semble important de rappeler que pour ce qui concerne le secteur des déchets, le réemploi, les entreprises de la réparation et du recyclage est une des activités les plus créatrice d'emplois.

Enfin comme l'an dernier l'implication régionale reste significativement la même sur la **politique de l'air et le soutien à Airparif. Le Conseil Régional continuera de donner les moyens de fonctionner à Airparif** qui n'est pas une association sectaire comme j'ai pu l'entendre, mais un observatoire indispensable pour que les politiques puissent prendre de bonnes décisions. Il semble que lorsque l'expertise dérange certains préfèrent la dénigrer. La Région reconnaît les nécessaires apports d'Airparif au débat et lui donnera cette année encore les moyens de fonctionner.

Concernant le fonctionnement qui nous permet d'accompagner la mise en œuvre de nos politiques nous trouvons des éléments proches des précédents :

Le budget de 36,183M€ est réparti en **28,596M€ pour l'environnement et 7,587 Me pour l'agriculture.**

De légères diminutions de budget concernent comme dans tous les secteurs la plupart **des organismes associés**. On constate par ailleurs que pour la première année le déménagement à la cité régionale permettra de faire 95 000€ d'économie, montant qui devrait passer à 360 000€ en 2016.

Je voulais saluer ces organismes exemplaires au travers de leurs actions menées avec un grand volontarisme et professionnalisme et surtout la bonne volonté dont les présidents et présidentes et leurs équipes font preuve. Il faudra par ailleurs veiller, en dehors des économies liées à l'installation à Pantin, à ne pas accroître la pression budgétaire les années suivantes sur ces derniers qui ont plus que d'autres participé fortement à l'effort budgétaire, et ce depuis plusieurs années déjà.

La ligne Energie en fonctionnement voit son budget augmenter d'1,8M€ ce qui permettra de faire sortir, avant la loi transition énergétique un projet d'éco-prêt collectif facilitant les rénovations ambitieuses des copropriétés. Il s'agit ici de créer un outil supplémentaire dans l'action de la région pour la rénovation thermique des logements. Je l'ai souvent dit, la complexité du parc immobilier existant et la diversité des publics visés nécessite une grande créativité en la matière. La reconnaissance du Tiers Financement dans la loi de transition énergétique est un très net progrès, mais j'ai la conviction que nous ne devons pas relâcher notre capacité à innover pour toujours plus d'efficacité.

Comme je l'ai indiqué également au début de mon intervention, pour que le Conseil Régional réponde présent lors de l'accueil de la Conférence Climat 2015, nous proposons la sanctuarisation du budget à destination des associations de défense de l'environnement et de protection de la nature, ce qui permettra de soutenir les projets pour mobiliser la société civile francilienne, et notamment la jeunesse. Ainsi c'est prêt d'1,2 millions d'euros qui sont prévu pour soutenir le secteur associatif environnemental francilien.

Concernant le budget Agriculture, celui-ci augmente de 352 000 €, pour atteindre 7,587 millions d'euros. Ce budget permettra la mise en œuvre de la stratégie régionale pour une agriculture durable et de proximité. Pour préserver les terres agricoles, convertir des exploitations en Bio, structurer des filières, pour faire évoluer les habitudes de commandes dans la restauration collective, pour valoriser les produits franciliens nous avons besoin d'accompagner les acteurs du territoire. Ces politiques seront complétées par les fonds du FEADER, La prise de responsabilité étant dorénavant effective sur la gestion de ce dernier.

Enfin nous maintenons les moyens ciblés sur la protection des milieux naturels et des paysages qui nous permettent de mettre en œuvre le SRCE et de continuer à protéger les terres agricoles.

Conseil régional

57, rue de Babylone – 75359 Paris cedex 07 SP
Tél. : 01 53 85 53 85